

Printemps 2014 - FR 324L
Mardi 9:30-10:45 - HRH 4.102B
Phonétique du français # 37305

Instructeur

Jean-Pierre Montreuil, HRH 3.108-A, 471-6555
Heures de consultation: mardi 1:00-2:00, jeudi 8:30-9:30

Qualification

Vous devez avoir suivi FR 612, 312L, 312M, 312N, ou l'équivalent.

Description du cours

Ce cours d'introduction à la phonétique du français permettra aux étudiants de troisième année d'améliorer leur prononciation par une étude systématique de la production des sons du français, en isolation et en contexte. On portera une attention particulière à la prosodie et l'intonation, ainsi qu'à la qualité de la lecture. Les bases de la phonétique descriptive et instrumentale, ainsi que les techniques de transcription, seront étudiées en détail.

Présence et attitude en classe

Deux absences tolérées (plus fêtes religieuses; voir plus bas). Toute autre absence sera sanctionnée. Toutes les feuilles de travail hors-classe seront à rendre en classe (ni dans mon casier, ni par e-mail), sauf contre-indication. Merci. N'utilisez pas votre portable en classe. L'usage du Mac est réservé au travail de classe.

Manuel et programme audio

Pas de manuel à acheter. Mais de nombreux exercices, documents audio et feuilles de travail en affiche sur Blackboard.

Notes

- présence, remise du travail hors classe: 20%
- trois interrogations écrites (la dernière étant cumulative): 60%
- un examen oral individualisé: 20%
- pas d'examen final
- notes finales avec plus (+) et moins (-)

Additional information

Religious Holy Days

By UT Austin policy, you must notify me of your pending absence at least fourteen days prior to the date of observance of a religious holy day. If you must miss a class, an examination, a work assignment, or a project in order to observe a religious holy day, I will give you an opportunity to complete the missed work within a reasonable time after the absence.

Use of E-mail for Official Correspondence to Students

All students should become familiar with the University's official e-mail student notification policy. It is the student's responsibility to keep the University informed as to changes in his or her e-mail address. Students are expected to check e-mail on a frequent and regular basis in order to stay current with

University-related communications, recognizing that certain communications may be time-critical. It is recommended that e-mail be checked daily, but at a minimum, twice per week. The complete text of this policy and instructions for updating your e-mail address are available at <http://www.utexas.edu/its/policies/emailnotify.html>.

Documented Disability Statement

Any student with a documented disability who requires academic accommodations should contact Services for Students with Disabilities (SSD) at (512) 471-6259 (voice) or 1-866-329-3986 (video phone). Faculty are not required to provide accommodations without an official accommodation letter from SSD. *(Note to Faculty: Details of a student's disability are confidential. Faculty should not ask questions related to a student's condition or diagnosis when receiving an official accommodation letter.)*

- Please notify me as quickly as possible if the material being presented in class is not accessible (e.g., instructional videos need captioning, course packets are not readable for proper alternative text conversion, etc.).
- Please notify me as early in the semester as possible if disability-related accommodations for field trips are required. Advanced notice will permit the arrangement of accommodations on the given day (e.g., transportation, site accessibility, etc.).
- Contact Services for Students with Disabilities at 471-6259 (voice) or 1-866-329-3986 (video phone) or reference SSD's website for more disability-related information: http://www.utexas.edu/diversity/ddce/ssd/for_cstudents.php

Behavior Concerns Advice Line (BCAL)

If you are worried about someone who is acting differently, you may use the Behavior Concerns Advice Line to discuss by phone your concerns about another individual's behavior. This service is provided through a partnership among the Office of the Dean of Students, the Counseling and Mental Health Center (CMHC), the Employee Assistance Program (EAP), and The University of Texas Police Department (UTPD).

Call 512-232-5050 or visit <http://www.utexas.edu/safety/bcal>.

Q drop Policy

The State of Texas has enacted a law that limits the number of course drops for academic reasons to six (6). As stated in Senate Bill 1231:

“Beginning with the fall 2007 academic term, an institution of higher education may not permit an undergraduate student a total of more than six dropped courses, including any course a transfer student has dropped at another institution of higher education, unless the student shows good cause for dropping more than that number.”

Emergency Evacuation Policy

Occupants of buildings on the UT Austin campus are required to evacuate and assemble outside when a fire alarm is activated or an announcement is made. Please be aware of the following policies regarding evacuation:

- Familiarize yourself with all exit doors of the classroom and the building. Remember that the nearest exit door may not be the one you used when you entered the building.
- If you require assistance to evacuate, inform me in writing during the first week of class.
- In the event of an evacuation, follow my instructions or those of class instructors.

Do not re-enter a building unless you're given instructions by the Austin Fire Department, the UT Austin Police Department, or the Fire Prevention Services office.

	Date	Contenu	Examens
01	mardi 14 janvier	Notation phonétique	Ecrit #1
02	jeudi 16 janvier	L'égalité syllabique	
03	mardi 21 janvier	Les groupes rythmiques	
04	jeudi 23 janvier	Les organes de la parole, les traits	
05	mardi 28 janvier	Intonation et prosodie	
06	jeudi 30 janvier	Enchaînement	
07	mardi 04 février	Liaison, syntaxe et stylistique	
08	jeudi 06 février	Liaison: cas particuliers	
09	mardi 11 février		
10	jeudi 13 février	L'articulation des consonnes	Ecrit #2
11	mardi 18 février	Assimilations de voix et de lieu	
12	jeudi 20 février	L'articulation de [r]	
13	mardi 25 février	Voyelles françaises, voyelles anglaises	
14	jeudi 27 février	Voyelles orales, voyelles en contexte	
15	mardi 04 mars	Voyelles nasales	
16	jeudi 06 mars	Liaison et nasalisation	
17	mardi 18 mars	Les semi-voyelles	
18	jeudi 20 mars	Alternances voyelle / glide	
19	mardi 25 mars		
20	jeudi 27 mars		
21	mardi 01 avril	Rythme et phonotactique	Ecrit #3
22	jeudi 03 avril	E muet et stylistique	
23	mardi 08 avril	Lectures de styles écrits et de poésies	
24	jeudi 10 avril	Intonation du dialogue	
25	mardi 15 avril	Examen oral (Groupe 1)	
26	jeudi 17 avril	Examen oral (Groupe 2)	
27	mardi 22 avril	Revision générale	
28	jeudi 24 avril		
29	mardi 29 avril	Phonétique instrumentale	
30	jeudi 01 mai	Les accents des français	

La cohérence du cours

Le syllabus que vous trouvez ci-dessus se borne à donner des titres de leçons et ne souligne pas nécessairement à quel point ce cours de phonétique suit une progression tout à fait simple et logique. En voici donc une paraphrase. Le cours se divise en trois parties:

Le premier tiers, jusqu'au mardi 11 février, date du premier examen écrit a pour but de donner une perspective sur le rythme et la musique de la langue. Il est important de saisir quelques notions générales sur l'accent, sur l'intonation et même sur l'accompagnement de la gestuelle, avant de se pencher sur l'étude de sons particuliers. D'où une courte série de leçons sur le rythme, qui est contrôlé par la syllabe, sur l'accent qui ne ressemble pas du tout à l'accent anglais, sur le rôle de l'intonation. On y trouvera aussi, aux leçons 6, 7 et 8 un traitement de l'effet que ces considérations de rythme ont sur l'enchaînement des mots, et notamment du phénomène de liaison.

En même temps, il faut, dès le premier jour, apprendre à transcrire. L'art de transcrire fera l'objet d'exercices hebdomadaires qui se renforceront au fil des semaines. Un travail assidu à la maison sera requis.

Le second tiers, du 13 février au 27 mars, date du deuxième examen écrit, porte sur l'examen des sons individuels, leur articulation, leur transcription, leur acoustique, leur organisation à l'intérieur d'un système. Quatre leçons sur les consonnes, six sur les voyelles et les semi-voyelles. Il s'agira non seulement des sons en isolation, mais aussi des sons en contact les uns avec les autres, donc de l'étude de phénomènes tels que l'assimilation, la nasalisation, la vocalisation. Une leçon entière sera consacrée aux réalisations de la consonne 'r', qui n'est pas toujours facile à maîtriser.

Pendant le second tiers, on continuera à travailler sur les transcriptions qui deviennent plus longues et plus précises. A la fin de cette période, les fautes de transcription pure deviennent rares; autrement dit, les erreurs reflètent des hésitations sur la bonne prononciation du mot, mais lorsque cette prononciation est connue, sa transcription est généralement correcte.

Le troisième tiers du cours, qui va du 01 avril au 01 mai, aborde le problème de la stylistique. Aucune langue n'est monolithique et le français connaît de grandes variations de style et de registre. Par exemple, si vous lisez un passage de Chateaubriand, vous adopterez un style de lecture soutenu, qui se distinguera nettement du style de la conversation courante. Nous travaillerons sur la façon dont votre français peut acquérir la souplesse nécessaire à la réalisation de ces différents styles. L'examen oral des 15 et 17 avril mettra cette souplesse stylistique à l'épreuve.

Attention ! Le dernier examen, en date du 24 avril est compréhensif. Il faut reviser tout le semestre. Par contre, il n'y a pas d'examen final. Les leçons du 29 avril et du 01 mai ne feront pas l'objet d'un examen.